

COMPTÉ-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1847,

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal,

DANS LA SÉANCE DU 6 JUIN 1848.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1848

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1847,

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal,

DANS LA SÉANCE DU 6 JUIN 1848.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1848



Compte-Rendu

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT

L'ANNÉE 1847.

Messieurs les membres du Conseil municipal,

Le Conseil administratif, conformément à l'art. 56 de la Loi du 20 mars 1843, vient vous présenter un exposé des actes de l'Administration de la commune de Genève pendant l'année 1847. Il doit vous rappeler que le Conseil administratif que vous avez nommé n'est entré en fonctions que le 13 août 1847, et que, par conséquent, son prédécesseur a pris part pour plus de la moitié du temps à la période de l'Administration municipale qu'il doit retracer à vos yeux.

Le Compte-Rendu financier, qui est comme une esquisse précise de ce tableau plus détaillé qu'on nomme le

Compte-Rendu administratif, en même temps qu'il est le contrôleur sévère de toutes les questions municipales, vous a été distribué à domicile. M. le Rapporteur du Compte-Rendu financier n'aura que de courtes observations à y ajouter.

Personnel.

Le Personnel des employés du Conseil administratif a subi quelques changements dans le courant de l'année 1847. M. Wolfschberger, ingénieur, qui exerçait les fonctions d'Inspecteur des Travaux de la ville depuis 1843, s'est retiré pour suivre une autre carrière, et a été remplacé par M. l'Architecte Collart, qui avait fait partie du Conseil administratif.

M. Bastian a remplacé en qualité de secrétaire du bureau de l'Etat civil, M. Martheray, qui avait, pendant un grand nombre d'années travaillé dans ce bureau comme commis en second, et depuis 1844 avec le titre de secrétaire.

Le Conseil administratif a élu M. Lhuilier, contrôleur de l'octroi, en remplacement de M. Frédéric Bordier qui avait été nommé aux fonctions élevées de Conseiller d'Etat.

État Civil.

Mouvement de la population de la ville de Genève pendant l'année 1847.

Naissances :	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Masculin.....} \\ \text{Féminin.....} \end{array} \right.$	287
		295
		Total.

y compris enfants naturels

Masculin.....	11
Féminin.....	16

Soit 7 naissances de moins qu'en 1846.

Répartition:

Genevois.....	326
Suisses d'autres cantons.....	113
Étrangers.....	140
Heimathlos.....	3
Total.	<u>582</u>

Dans ce nombre ne sont pas comprises 52 naissances à l'étranger, transcrites à Genève.

Décès: {	Masculin.....	320
	Féminin.....	305
	Total.	<u>625</u>

Soit 78 de plus qu'en 1846.

Dans ce nombre ne sont pas compris 16 décès à l'étranger, transcrits à Genève.

Morts-nés non compris ci-dessus:

Masculin.....	16
Féminin.....	14
Total.	<u>30</u>

Soit 3 de plus qu'en 1846.

Mariages :	}	Entre Genevois.....	58
		» Genevois et étrangères....	42
		» Étrangers et Genevoises...	35
		» Étrangers.....	21
		Total.	<u>156</u>

Soit 29 de moins qu'en 1846.

Dans ce nombre ne sont pas compris 16 mariages à l'étranger, transcrits à Genève.

Divorces : 2. Soit 2 de moins qu'en 1846.

Octroi.

Le personnel de cette Administration a, ainsi que nous avons eu l'honneur de vous le dire dans notre rapport sur le projet de budget pour 1848, été augmenté d'un visiteur et d'un veilleur, par suite d'une nouvelle organisation du service de nuit. Nous avons lieu d'être satisfaits en général des employés.

La récolte des vins ayant été favorable en 1847, la recette a dépassé les prévisions du budget, malgré qu'elle soit restée inférieure à celle de 1846, qui était de

	Fr. 278,381	17
Le produit total de 1847 est de....	- 269,925	90
	<u> </u>	
Différence en moins :	Fr. 8,455	27

Cette différence provient des produits suivants: celui sur les liquides et boissons est inférieur de 7,316 fr. 17 c.

ÉTAT GÉNÉRAL

de la recette opérée sur les objets soumis au droit d'Octroi municipal de la Ville de Genève qui ont été introduits et ont acquitté le droit pendant l'année 1847, comparée à la recette de 1846.

(Page 7).

CHAPITRES DE PERCEPTION.	ARTICLES DE PERCEPTION.	MESURES.	QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX	
			acquittées en 1846.		par article, en 1846.		par chapitre, en 1846.		acquittées en 1847.		par article, en 1846.		par chapitre, en 1847.	
					Francs.	Cent.	Francs.	Cent.			Francs.	Cent.	Francs.	Cent.
Boissons & Liquides.	Vins suisses et du canton.....	Setiers.	44,974	22	53,768	15			45,312	6	57,342	19		
	Vins étrangers.....	»	48,887	13	80,986	54			39,244	20	69,079	30		
	Vins fins et liqueurs.....	»	157	»	641	29			78	8	344	71		
	Vins fins arrivant en pièces, etc.....	»	536	4	2,220	60			439	2	1,932	09		
	Vins et vinaigres en bouteilles.....	Bouteilles.	22,105	»	2,652	60			14,585	»	1,864	92		
	Vinaigres et vins gâtés.....	Setiers.	524	14	629	97			582	8	738	38		
	Lies (du 15 septembre au 31 mars)....	»	10	6	12	37			3	23	5	03		
	Lies (du 1 ^{er} avril au 15 septembre)...	»	184	17	92	45	178,438	19	410	5	225	75	171,122	02
	Bière.....	»	10,087	8	16,943	21			8,158	11	16,323	18		
	Bière en cruches.....	Cruches.	337	»	16	85			344	»	17	20		
	Cidre.....	Setiers.	113	21	131	13			536	1	617	29		
	Eau-de-vie et esprit de vin.....	Degrés.	181,964	»	18,196	40			200,729	1/2	20,072	95		
Liqueurs de toutes espèces.....	Setiers.	155	9	1,243	23			213	22	1,711	63			
Liqueurs en bouteilles.....	Bouteilles.	4,527	»	905	40			4,233	»	847	40			
Comestibles.	Bœufs (2091 têtes en 1847).....	Quint. bruts.	23,936	7/10	21,543	03			26,461	5/10	23,815	35		
	Vaches (776 » »).....	»	8,130	8/10	4,878	48			7,243	6/10	4,346	16		
	Veaux.....	Têtes.	16,790	»	31,901	»			16,532	»	31,410	80		
	Moutons.....	»	14,936	»	8,961	60			14,136	»	8,481	60		
	Porcs.....	»	2,133	»	6,934	93	76,166	37	1,742	1/4	5,662	46	75,287	09
	Chèvres.....	»	50	»	25	»			30	»	15	»		
	Viande de porc fraîche.....	Livres.	3,603	1/2	144	14			1,631	1/2	65	26		
	Viande dépecée.....	»	27,784	1/2	555	69			32,068	»	641	36		
	Viande salée ou séchée.....	»	24,450	»	1,222	50			16,982	»	849	10		
Fourrages.	Foin, pesage compris.....	Quintaux.	31,596	1/2	3,159	65			27,891	1/2	2,789	15		
	Paille bottelée.....	Bottes.	20,821	»	832	84			17,245	»	689	80	4,831	71
	Paille non bottelée.....	Quintaux.	1,274	»	152	88	5,951	69	1,593	»	191	16		
	Avoine.....	Coupes.	11,289	1/2	1,806	32			7,260	»	1,161	60		
Combustibles.	Bois du lac.....	Moules.	10,498	1/2	14,712	07			11,245	18/24	15,758	43		
	» Bûches, n° 1.....	Chariots.	2,222	»	999	90	16,472	47	2,180	»	981	»	17,355	03
	» Bûches, n° 2.....	»	845	»	760	50			684	»	615	60		
Expéditions.	Bulletins d'entrepôt et de transit.....	L'un.	13,162	»	1,316	20			12,963	»	1,296	30		
	Cordages et scellages.....	»	145	»	36	25	1,352	45	135	»	32	75	1,330	05
	TOTAUX.....						278,381	17					269,925	90

celui des comestibles de 879 fr. 28 c., celui des fourrages de 822 fr. 56 c.; et par contre le produit des combustibles est supérieur de 882 fr. 56 c. à celui de la même année.

En 1847, il a été acquitté 338 setiers 6 quarterons de vins de Suisse et du canton de plus qu'en 1846; 9,643 setiers vins étrangers de moins, et 1,929 setiers de bière.

Le nouveau tarif mis en vigueur en 1846 a produit pour 1847 une augmentation de recettes de 15,278 fr., réparties comme suit:

Sur 45,312 setiers vins de Suisse et du canton.

39,244	»	vins étrangers.
517	»	vins fins et de liqueurs.
582	»	vinaigres et vins gâtés.
414	»	lies de vins.
8,158	»	bière.

Le nombre des porcs introduits en 1846 était de	2,133
Celui acquitté en 1847 est de.....	1,742
Différence en moins en 1847:	391

Le poids de la viande dépécée est en 1847

de	32,068 liv. »
Celui de 1846 était de.....	27,784 - $\frac{1}{2}$
Différence en plus en 1847:	4,283 liv. $\frac{1}{2}$

Le poids moyen des bœufs a été en 1847 de 1265 liv., soit 23 liv. au-dessus de celui de 1846.

Le nombre des vaches amenées aux abattoirs a un peu diminué cette année, il était de 880 en 1846, il n'a été

que de 776 en 1847 ; cette différence s'est reportée sur les bœufs, qui étaient de 1,920 abattus en 1846, et qui sont de 2,091 abattus en 1847.

Les contraventions de l'Octroi constatées en 1847 se sont élevées au nombre de 145, soit 54 de moins qu'en 1846.

Le produit des amendes imposées en 1847 a été de 874 fr. 46 c., soit 130 fr. 40 c. de plus qu'en 1846.

Quatre de ces contraventions ont été déférées aux tribunaux, les autres ont fait l'objet de transactions.

Boucherles.

(Voir le tableau à la page suivante.)

BOUCHERIES.

NATURE du bétail.	Quantités abattues		BÊTES rentrées au moyen d'un passavant.	TOTAL des têtes réellement reconnues.	DIFFÉRENCE résultant d'abat- lage clandestin et de réexpor- tations.	TOTAL des têtes ayant acquitté le droit.
	à Longemalle.	à l'Ille.				
Boeufs.....	1,236	855	»	2,091	»	2,091
Vaches.....	512	263	»	775	1	776
Veaux.....	12,110	4,024	2	16,136	396	16,532
Moutons.....	8,737	3,765	43	12,545	1,591	14,136
Porcs.....	1,658	»	3	1,661	81 ¹ / ₄	1,742 ¹ / ₄
Chèvres.....	9	13	1	23	7	30

Banc des Agriculteurs.

Il s'est abattu en 1847, 62 bœufs.

165 vaches.

Total. 227 têtes abattues.

Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.

Le nombre total de ces établissements était au 31 décembre 1847 de 447, répartis comme suit :

4	de	1 ^{re}	classe.
21	de	2 ^e	»
53	de	3 ^e	»
104	de	4 ^e	»
57	de	5 ^e	»
39	de	6 ^e	»
39	de	7 ^e	»
130	de	8 ^e	»
<hr/>			
Total,	447		

C'est 1 établissement de 2^e classe de plus qu'en 1846.

2	»	3 ^e	de plus	»
9	»	4 ^e	de plus	»
1	»	5 ^e	de plus	»
2	»	6 ^e	de plus	»
1	»	7 ^e	de moins	»
22	»	8 ^e	de moins	»

En tout 8 établissements de moins qu'en 1846, où le nombre total était de 455.

Immeubles.

C'est cette année que le Compte-Rendu voit figurer pour la première fois à cet article la belle donation du baron de Grenus.

L'état parfait des immeubles remis à la Ville par le généreux donateur dont l'Administration cherchera autant qu'il sera en son pouvoir d'imiter l'excellente gestion, nous a dispensés de faire à ces immeubles d'autres réparations que celles de l'entretien ordinaire, sauf les fenêtres du troisième étage de la maison sise rue du Soleil-Levant que nous avons remplacées, pareillement à ce qui avait été fait aux autres étages et sur la juste réclamation du locataire.

L'Administration a fait construire pour le compte de la Ville des fourneaux à la caserne de Chantepoulet pour la fabrication des soupes économiques; l'emplacement qui servait à cet usage dans les bâtiments de l'Hôpital présentait des inconvénients devenus insurmontables.

A l'ancienne Machine hydraulique, il nous a fallu réparer un des tourrillons de la grande roue qui avait été mal établi.

Travaux.

La Section des travaux a statué pendant l'année 1847 sur 453 requêtes, réparties comme suit:

187 relatives à l'établissement d'enseignes,
 32 » à des réparations ou reconstructions de mai-
 sons,

219 *A reporter.*

219 *Pour report.*

18	»	à l'établissement d'auvents et avant-toits,
29	»	à l'établissement de devantures de magasins,
47	»	à des vitrines et étalages,
11	»	à des trapons de caves,
15	»	à des tentes mobiles devant les magasins
43	»	à l'établissement de portes, volets et fenêtres,
8	»	à la construction d'égouts particuliers,
63	»	à divers travaux sur la voie publique.

 453

Entretien des bâtiments municipaux.

La somme affectée à ce service n'a pas été entièrement employée, attendu que l'Administration a dû généralement restreindre ses dépenses.

Nous ferons observer que des changements de destination rendent cet entretien toujours plus coûteux, car des locaux qui servaient de magasin, ou qui n'étaient point occupés, ont été convertis en écoles, et il en résultera nécessairement des réparations plus fréquentes et plus coûteuses que précédemment.

Quais, Ponts, Égouts, Terrasses, Clôtures, etc.

Ce chapitre embrasse beaucoup de choses qui, par leur nature, donnent lieu à des dépenses imprévues; tels sont les égouts, les clôtures, etc.

Les dépenses les plus fortes de l'exercice qui vient de s'écouler, ont eu pour objet: la réparation des murs de quais et de la jetée du port, qui ont été regarnis et rejointoyés en ciment; l'établissement et le renouvellement

des bains publics de Rive et de Neuve ont aussi donné lieu à des frais assez considérables.

Le pont des Bergues, auquel il n'a pas été fait de réparation importante, n'a coûté d'entretien que 1,347 fr. ; cela est dû à ce que le platelage supérieur avait été mis en bon état en 1846.

Les autres ponts, dont plusieurs ont été récemment réparés, ont occasionné peu de frais; le chiffre de leur entretien ne s'est élevé qu'à 156 fr.

Trottoirs et Élargissements.

Le trottoir établi près de la porte de Rive est le seul ouvrage de ce genre qui ait été exécuté cette année; les frais en ont été supportés en entier par la Ville, mais il faut observer que ce trottoir n'est point semblable à ceux que l'on exécute ordinairement, et que sa construction a eu principalement pour but de retenir le pavé, afin de donner à la voie charretière un nivellement plus convenable; le résultat obtenu paraît satisfaisant sous tous les rapports.

Plusieurs hauts-bancs ont été achetés par la Ville, savoir : quatre dans la rue basse de la Croix-d'Or, et un dans la rue basse du Marché. Ces échoppes ont été démolies, et leur place livrée à la circulation; la dépense effectuée pour ces acquisitions s'élève à 15,000 fr.

La construction du trottoir de Rive et les autres frais de ce chapitre, s'élèvent à environ 2,000 fr.; il y a donc sur ce crédit un excédant de 13,000 fr. Mais on ne saurait considérer le chiffre si minime porté au budget que comme posé pour rappeler un chapitre important; aussi toutes les fois que l'occasion d'améliorer la voirie s'est présentée, soit pour l'établissement de trottoirs, soit pour l'élar-

gisement ou la rectification des rues, des demandes spéciales de crédits supplémentaires ont été adressées au Conseil municipal pour y pourvoir. L'acquisition des hauts-bancs étant depuis longtemps regardée comme une amélioration qui doit se poursuivre, le Conseil administratif n'a pas cru devoir reculer devant les acquisitions successives lorsqu'elles se sont présentées à des conditions favorables.

Pavés.

On a continué, pendant l'année qui vient de s'écouler, l'établissement des pavés taillés dans les principales rues de la ville, savoir : rue du Rhône et rue de Rive; il a été fait aussi d'importantes réparations aux pavés taillés de la rue de la Corratierie, des Moulins, du Rhône, du Grand-Quai et de Cornavin. La somme dépensée pour ces pavés s'est élevée à 13,802 fr.

En pavés ordinaires on a fait la place du Bourg-de-Four, une partie de la rue J. J. Rousseau, et un assez grand nombre de parcelles de moindre importance.

La Ville a continué à faire réparer, par un ouvrier aux ordres du bureau des travaux, les dégradations partielles; ce mode paraît avantageux, car, en refaisant les brèches, on prolonge la durée de pavés qui seraient plus promptement hors de service sans cette précaution.

Nous avons à regretter la perte du plus habile de nos paveurs, Guillaume Huttenlocher; c'est à lui que la ville de Genève doit les ouvrages les mieux exécutés en pierres taillées, comme on peut en juger par le beau pavé de la tête du pont des Bergues sur la place du Lac, et par celui des rues de Rive et du Rhône.

Promenades.

La dépense faite pour l'entretien des promenades, est inférieure d'environ 1,260 fr. au crédit; cela tient au bon état dans lequel on a tenu depuis un certain nombre d'années les bancs, grilles et clôtures, objets qui donnent toujours lieu aux dépenses les plus fortes de ce chapitre.

Horloges.

Il y a sur ce crédit un léger excédant, provenant de quelques améliorations et changements aux nouvelles horloges du Molard et de la Madeleine: pour cette dernière on a reporté sur une des cloches la sonnerie des heures, qui se battait sur un timbre. La marche des nouvelles horloges établies par MM. Bally-Comte, de Morez, est satisfaisante.

Service des Eaux.

Machine hydraulique.

La marche de la Machine hydraulique a été très-irrégulière en 1847; il y a eu de fréquents arrêts, et en général une très-faible fourniture d'eau; cela a donné lieu à de nombreuses plaintes au Directeur, de la part du Conseil administratif.

Fontaines.

Il n'y a eu cette année aucun travail important concernant les fontaines; celle de la Cité a donné lieu à quel-

ques dépenses, parce que le bassin ne gardait pas l'eau. Nous devons rappeler ici que la fontaine de la place du Molard est encore à reconstruire, et que son état actuel ne saurait permettre un ajournement bien long.

Concessions d'eau.

Trois nouvelles concessions ont été établies en 1847, ce qui porte à 178 litres $\frac{1}{2}$ la quantité d'eau fournie par la Ville aux abonnés, non compris les concessions gratuites aux établissements publics. Le revenu que cela procure à la Ville est de 3,570 fr.

Une conduite en fonte de fer a été substituée à l'ancienne conduite en plomb, qui desservait les concessions de la rue des Granges, laquelle donnait lieu à des interruptions de service et à de fréquentes et onéreuses réparations.

Constructions nouvelles.

Cimetière catholique.

L'agrandissement du cimetière catholique a été ajourné, attendu que le Conseil administratif n'a pas encore pu tomber d'accord avec la Fabrique, sur le mode d'Administration et d'aménagement qu'il convient de donner à cet établissement.

Loge des visiteurs à Cornavin.

La loge des visiteurs de l'Octroi à la porte de Cornavin a été exécutée, et les frais de construction se sont élevés à 1,500 fr. au lieu de 1,000; cela tient à ce que la somme prévue devait s'appliquer à la construction d'une loge semblable à celle de la porte Neuve; mais lorsque

l'emplacement a été définitivement arrêté, on a reconnu la convenance de modifier le projet en vue de la localité; c'est, avec les arrangements extérieurs, ce qui motive cette augmentation de 500 fr.

Quai du Rhône.

L'achèvement du quai du Rhône, n'a pas été complètement exécuté; on s'est borné à joindre les bahuts à la clôture provisoire qui ferme le quai sur la place de la Petite-Fusterie, il n'a été dépensé pour cet objet, qu'une somme de 118 fr.

Quai des Bergues.

L'achèvement du quai des Bergues qui se termine par un abreuvoir a été exécuté, le crédit affecté à cette construction, n'a pas été complètement absorbé, il y a un boni de 850 fr. Ce travail solidement exécuté finit convenablement le quai des Bergues.

Horloge de la Madeleine.

Le crédit ouvert pour l'établissement de l'horloge de la Madeleine, n'a pas été atteint, attendu qu'il y a eu pour cet objet une allocation du Comité d'utilité publique de 1,000 fr. et une collecte des habitants du quartier qui a produit 540, fr. la somme dépensée étant de 5,518 fr. il en résulte un boni d'environ 1,000 fr.

Écoles primaires.

A ces objets portés au budget de 1847 comme constructions nouvelles, on doit ajouter la création de trois nouvelles salles pour les écoles primaires, deux destinées à dédoubler les écoles de jeunes filles de Longemalle et de Chantepoulet, et la troisième aussi à Chantepoulet destinée aux garçons. Pour ces créations, le Conseil municipi-

pal a voté dans le courant de l'exercice des crédits spéciaux, qui, réunis, s'élèvent à 6,400 fr. La somme dépensée ne s'élève qu'à 5,634 fr.

Éclairage de la Ville.

Nous avons à signaler, relativement à l'éclairage de la ville pendant l'année 1847, un certain nombre d'irrégularités dans les flammes de gaz, pour lesquelles le Conseil administratif a dû adresser des réclamations à la Société genevoise.

L'éclairage au gaz a été introduit dans l'impasse dit de Longemalle, entre les maisons N° 147 et 151, où il existe une assez grande circulation. Cette amélioration en a produit une seconde, en facilitant la surveillance de la police dans une localité retirée.

A la suite de la suppression dans le budget de 1847, de l'allocation faite par la commune de Genève, pour l'entretien de l'éclairage de la route de Carouge, il y a eu suspension complète de cet éclairage. Cette suspension a eu lieu à la fin du mois de janvier, à la suite d'une longue négociation avec l'entrepreneur de ce service auquel l'Administration a dû payer une indemnité de 600 francs pour la résiliation de son bail.

Police municipale.

Ce service a continué à se faire très-régulièrement comme par le passé, d'après les attributions de police confiées par la loi à l'Administration municipale.

Les contraventions relevées ont été au nombre de 989; sur ce nombre 78 ont été annulées par différents motifs.

Sur les 911 autres, 899 ont donné lieu à des transactions et 12 ont été déférées aux tribunaux.

Ces contraventions se classent ainsi qu'il suit :

Dépôts de balayures avant ou après les heures fixées	272
Dépôts de matériaux non autorisés	28
Travaux sur la voie publique non autorisés	135
Contraventions de fontaines	104
Dégradations aux promenades et édifices publics	88
Contraventions de pêche	14
Pavés non rétablis	11
Stationnements de voitures	205
Embaras de la voie publique	72
Ponts de barques non retirés	11
Travaux non éclairés	15
Objets divers	34
Total.	<u>989</u>

En comparant ce résultat avec les nombres des contraventions mentionnées en 1845 et 1846, qui étaient de 1178 et 1200, on trouve une diminution de près de 200, ce qui montre que nos concitoyens comprennent l'avantage de se soumettre aux exigences d'un règlement conçu dans l'intérêt général.

Poids publics.

L'établissement des romaines municipales sur les places principales des marchés de la ville, où les particuliers peuvent gratuitement s'assurer du poids des marchandises qu'ils achètent, paraît avoir satisfait d'une manière heureuse à un des besoins de la population. Il est fait un

usage assez considérable de ces romaines, et aucune plainte ne s'est élevée sur la manière dont cette partie des services municipaux a été remplie jusqu'à présent.

Service des boues.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1847.

La ferme des boues a été tenue par l'ancien adjudicataire, conformément au bail des années précédentes. Le service a été fait généralement avec peu de soin, malgré le petit nombre de contraventions faites, ce qui provenait de ce qu'on était sur le point de changer de système.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1847.

La ferme des boues a été tenue par l'Administration de la ville, sous la surveillance de l'inspecteur de la voirie. Ce service pendant six mois a coûté 2,494 fr. 85 c.; d'après le nouveau contrat passé avec M. Campiche, la ville n'aura qu'une dépense à faire de 1,600 fr. par an.

Arrosement, Sablage, Enlèvement des neiges.

La somme portée au budget pour ces divers services, a été notablement dépassée pour ce qui concerne le sablage des rues, l'enlèvement des neiges et le piquage de la glace, pour lesquels il a été dépensé 7,581 francs : soit 4,781 d'excédant. Cela s'explique suffisamment par la quantité de neige tombée durant l'hiver de 1847 et au commencement de celui de 1848.

Le service de l'arrosage et l'entretien du matériel a coûté 2,490 francs et 85 centimes.

Secours contre les incendies.

Le corps des sapeurs-pompiers continue à rendre d'éminents services; le zèle des hommes qui en font partie ne se ralentit pas, et chacun a pu apprécier que l'instruction de ce corps, loin de diminuer, va en progressant.

Il y a eu cette année le même nombre d'alertes qu'en 1846, savoir 70 distribuées comme suit:

Dans la ville.

Feux de cheminées ordinaires.	31
Feux de cheminées inquiétants.	10
Feux peu graves de jour.	5
Feux peu graves de nuit.	3
Feux graves de jours.	2
Feux graves de nuit.	2

Hors de la ville.

Secours contremandés.	3
Fausses alertes.	7
Secours arrivés sur les lieux.	7
Total.	<u>70</u>

Le matériel est généralement dans un état satisfaisant. Le troisième quart des doubles garnitures, marqué du millésime de 1847, a été placé au hangar n° 2. La pompe n° 2 réparée, a été transformée en seconde campagnarde, et placée au hangar de Rive, en sorte que les deux hangars n° 2 et 4 ont chacun leur pompe de course. L'année où nous sommes verra s'établir le troisième de ces engins, ce qui permettra d'établir le nouveau service pour les feux *extra muros*.

Disons enfin que, grâce à la vente de beaucoup de vieux objets qui étaient en magasin, il a été possible de transformer en une belle et bonne pompe le n° 8 dont le train était entièrement caduc. La Caisse municipale n'a eu à concourir à cela que pour une trentaine de francs.

Si nous jetons un regard en arrière, nous voyons que depuis la création du corps en 1840, il y a eu 433 alertes, dont 50 incendies graves, 35 feux de cheminée inquiétants, et 46 incendies *extra muros* qui ont reçu les secours des sapeurs-pompiers de la ville. Ce résumé peut suffire à montrer l'importance qu'il y a à maintenir cette institution sur le bon pied où elle est actuellement, grâce en grande partie, cela est évident, aux directions et au zèle de son habile chef.

Quoique ce soit anticiper sur l'année 1848, nous devons dire en terminant cette partie de notre rapport, que ce chef, M. le colonel Céard, a demandé à être déchargé de ses fonctions. Cette retraite de fonctions actives se justifie pleinement par l'âge de ce citoyen dévoué. Ses avis pour tout ce qui concerne les secours contre l'incendie, mûris par l'expérience, seront toujours précieux, et nous sommes heureux d'avoir été assurés par lui, qu'il serait à cet égard à la disposition de l'Administration. Si nous avons anticipé pour parler de cette retraite, c'est que nous ne voulions pas laisser s'écouler une année sans témoigner publiquement à l'honorable commandant, la reconnaissance de la commune de Genève pour les importants services qu'il lui a rendus, avec tant de sollicitude et de dévouement.

Théâtre.

L'Administration municipale n'a pas eu lieu d'être mécontente du choix qui avait été fait de M. Alexandre Ber-

nard pour directeur du Théâtre pendant une année. M. Bernard a offert une troupe qui n'était pas sans reproche, mais dont l'ensemble était satisfaisant ; il y avait des artistes d'un vrai mérite.

Les circonstances de l'année, chacun le sait, n'ont pas été favorables à l'exploitation du théâtre ; d'un côté le public avait des préoccupations qui le tenaient souvent éloigné de la salle du spectacle, et d'autre part la jeunesse genevoise a été longtemps appelée sous les armes hors du canton. Ajoutons à cela que l'orchestre a dû se ressentir de l'absence de plusieurs musiciens qui faisaient partie du contingent. M. Bernard a tenu bon, et malgré que les vents ne lui fussent pas favorables, il a su conduire sans encombre sa barque dans le port. Mentionnons que ce directeur nous a procuré l'agrément de célébrités parisiennes.

Le directeur, pendant cette année, a été défrayé de l'éclairage du lustre et de la rampe ; cette mesure a été trouvée bonne, et a été adoptée par vous, Messieurs, pour l'année 1848.

L'exploitation du théâtre a été remise au concours, avec des modifications au cahier des charges. M. Bernard figurant parmi les concurrents, le Conseil administratif lui a de nouveau concédé le privilège pour la durée d'un an.

Au commencement de cette année le Conseil administratif, estimant que des bals masqués, pour lesquels on réclamait la salle, avaient chance d'offrir quelque dédommagement au directeur, et que cela procurerait de l'ouvrage et des ventes à une partie de la population qui, cette année, avait dû voir ses gains diminuer, a concédé le local, à titre d'essai, pour ce divertissement souvent réclamé par une partie de la population. Il ne croit pas que l'expérience ait réalisé les craintes exagérées que plusieurs personnes avaient à cet égard.

Instruction et Industrie.

Écoles primaires.

Les écoles primaires de la ville de Genève prennent chaque jour plus d'extension, et pendant l'année 1847 le nombre des enfants qui les fréquentent s'est considérablement accru.

Presque toutes ces écoles qui, dans le principe, étaient destinées à recevoir 60 à 70 enfants, en contiennent aujourd'hui un nombre bien plus considérable. Trois d'entre elles ont plus de 100 élèves, l'une même dépasse le chiffre de 150. Cette affluence nuit au progrès des élèves et à la marche des écoles, en même temps qu'elle peut être funeste à la santé des enfants qui les fréquentent. Il y a donc lieu d'augmenter sans tarder le nombre de ces écoles. Malheureusement la difficulté de trouver des locaux convenables, soit dans les bâtiments municipaux, soit dans des maisons particulières, a été un obstacle aux propositions du Conseil administratif. Cependant l'on ne saurait mettre trop d'empressement à faciliter l'essor qu'a pris dans notre ville l'instruction primaire publique. Le Conseil administratif a cependant pu faire quelque chose, et dans peu il vous proposera le dédoublement de deux écoles, l'une de garçons, l'autre de jeunes filles.

L'extension de nos écoles est due en grande partie à l'effet de l'écolage gratuit ; elle est due aussi, il faut le reconnaître, à la direction heureuse que le Gouvernement a donnée à ces institutions, et à la confiance inspirée par cette direction.

Les comités communaux, présidés par le Conseil administratif, ont fait preuve de zèle et de bonne volonté ;

mais ces comités, créés spécialement en vue des communes rurales, auraient sans doute besoin, dans leur institution, de quelque chose de spécial pour la ville; la nouvelle loi sur l'Instruction publique améliorera sans doute cette organisation.

École industrielle.

Cette école a compté 142 élèves, savoir 106 internes et 36 externes; l'année précédente il y avait eu 95 internes et 30 externes.

Les 106 internes se classent comme suit quant à la nationalité :

- 87 Genevois.
- 12 Suisses des autres cantons.
- 6 Français.
- 1 Savoisien.

Sous le rapport de l'âge il y en a eu 13 âgés de 17 ans ou plus, 25 âgés de 16 ans, 33 de 15 ans, 35 de 14 ans ou un peu au-dessous.

Le Conseil d'état, par Arrêté du 24 août 1846, ayant facilité aux écoliers de l'École industrielle l'admission aux cours de l'Académie, 8 d'entr'eux ont suivi les leçons de physique, de chimie, de philosophie sociale, de géométrie descriptive, d'algèbre et d'arpentage.

Écoles d'horlogerie.

École des garçons.

L'école compte 62 élèves, soit neuf de plus qu'en 1846. Ils sont distribués comme suit :

21 dans la classe de blanc,
 20 dans celle de finissage,
 8 dans celle de cadrature,
 2 dans celle d'échappement,
 4 dans celle de plantage,
 7 repasseurs en ville, placés chez différents maîtres.

Total. 62

Il faut remarquer que la classe de finissage ne peut contenir que 15 élèves, et que les 5 autres qui figurent dans le tableau sont placés sous la direction provisoire de M. Bolle, maître d'échappement, qui entend aussi la branche du finissage.

M. Lecomte, qui avait remplacé M. Guillermet comme maître d'arithmétique, a cessé ses leçons par suite de l'insubordination des élèves; les leçons d'arithmétique ne peuvent, cela est à craindre, pas réussir convenablement, mais il n'y a pas positivement lacune pour cet enseignement, attendu qu'un grand nombre des élèves suivent les cours industriels et que d'autres prennent des leçons particulières.

En anticipant sur la présente année, nous ajouterons que M. Robert a été nommé maître de l'école de repassage qui va être établie, et pour laquelle un atelier est dans ce moment arrangé convenablement.

Écoles des jeunes filles.

Cette école compte 32 élèves, soit 4 de plus que l'an dernier.

A l'enseignement, soit sous la direction de la sous-maitresse.	5 élèves.
Échappements dans la division de M. Légeret.	12 »
Raquettes dans celle de M. Rojoux.	9 »
Balanciers dans celle de M. Rojoux.	6 »
Total.	<u>32</u> élèves.

M^{lle} Pittard, sous-maitresse, a été remplacée par M^{me} Durand.

En général, les écoles sont dans un état prospère, ce sont des institutions qui marchent bien; et l'on peut dire, qu'en somme, les résultats répondent d'une manière satisfaisante aux sacrifices que fait la Ville à cet égard.

Bibliothèque publique.

Depuis l'acceptation de la nouvelle Constitution, le Département de l'instruction publique a nommé M. le professeur Diodati, ancien bibliothécaire, pour son délégué spécial auprès de la Bibliothèque, en le chargeant de la présider provisoirement en son nom.

M. le juge Mallet, qui faisait partie de la direction en qualité de délégué de la Société économique, a donné sa démission à la dissolution de cette société. La direction l'a remplacé dans ses fonctions de caissier provisoirement par le bibliothécaire. C'est maintenant M. le professeur Marignac qui a l'administration des fonds de la Bibliothèque.

La circulation des livres a encore augmenté en 1847. Elle a été de 15,642 volumes, soit 1,497 de plus que l'année précédente. Le nombre des consultations à la salle de lecture a au contraire un peu diminué. Il a été de

2,196, réparties entre 276 personnes différentes dont 79 étudiants (4 étudiants de plus qu'en 1846).

Le nombre des personnes, la plupart étrangères, qui ont visité la Bibliothèque, en outre de celles qui étaient adressées au bibliothécaire, a été comme l'année précédente de 264.

Quelques-uns des portraits appartenant à l'établissement ont été prêtés à des peintres pour être copiés au Musée. Plusieurs manuscrits ont été copiés dans les salles pour des savants étrangers.

La bibliothèque a acheté 446 volumes, dont 137 proviennent d'une commande faite sur le budget de 1846, mais expédiée plus tard. Il en reste donc 309 acquis sur le budget de 1847. Dans ce nombre ne figurent point les revues scientifiques auxquelles la Bibliothèque est abonnée, non plus que les livraisons d'ouvrages commencés qu'elle continue à recevoir et qui ont absorbé en 1847 une partie assez notable de son budget.

Elle a reçu de la Chancellerie 215 articles de brochures et autres écrits publiés à Genève dans le courant de l'année.

La Société de physique lui a remis 133 articles.

La Société de médecine a décidé de lui envoyer à l'avenir les divers ouvrages qu'elle recevrait, ainsi que les thèses de médecins soutenues à Genève. Elle lui a déjà remis un certain nombre d'ouvrages, qui figurent dans le relevé suivant :

Elle a reçu de diverses personnes, administrations ou sociétés savantes, 128 brochures et 517 volumes dont 400 environ de M. Rigaud-Constant. Nous mentionnerons encore parmi les principaux donateurs, MM. Charles et Pierre Odier, qui lui ont offert au nom de leur défunte mère, les tableaux de la première révolution française, en trois volumes in-folio, ornés de belles gravures.

Elle a reçu de plus trois ouvrages manuscrits et quelques petites pièces manuscrites relatives à l'histoire de Genève. M^{me} Ruegger-Deluc, lui a permis de faire copier parmi les papiers laissés par son père plusieurs lettres inédites de J.-J. Rousseau. Elle a reçu un beau portrait d'Horace Bénédicte De Saussure légué par son fils à la bibliothèque, mais qui ne devait lui être livré qu'après la mort de M^{me} Théodore De Saussure.

La bibliothèque n'a reçu en 1847 qu'un seul legs en argent, celui de M. Aubert Sarrasin, montant à 200 fr.

Musée Rath.

Les écoles des beaux arts ont été fréquentées ainsi qu'il suit :

École de figure : 77 élèves, soit 70 Genevois, 5 Suisses d'autres cantons, 2 étrangers.

École d'ornement : 38 élèves, soit 18 Genevois, 5 Suisses d'autres cantons, 15 étrangers.

École de modelage : 26 élèves, soit 20 Genevois, 5 Suisses d'autres cantons, 1 étranger.

L'Académie a été suivie par 2 dessinateurs, 4 peintres, 2 sculpteurs, 7 graveurs, 9 peintres sur émail, et 2 amateurs. Total, 26 étudiants tous Genevois, sauf 2.

La Classe d'industrie a fait donner le soir dans les trois derniers mois de 1847, le cours de tenue de livres qu'elle a institué depuis plusieurs années sur la demande du gouvernement, et dont le droit d'inscription est de 5 fr. par personne.

Les circonstances militaires de la Suisse ont retardé jusqu'à la fin de janvier l'ouverture des cours spéciaux, et

en ont diminué le nombre. Pour différentes leçons auxquelles donne entrée une carte, qui coûte 2 fr., il y a eu 115 personnes inscrites, savoir, 73 Genevois, 26 Suisses des autres cantons, 12 Français, 1 Allemand, 1 Savoisien, 1 Piémontais et 1 Espagnol. L'âge moyen de ces personnes a été de 26 ans $\frac{3}{4}$, et les âges extrêmes ont été de 13 et de 75 ans. La Classe des beaux-arts et celle d'industrie se sont réunies pendant l'année 1847 pour supporter les frais de l'ouverture au public de la salle des gravures au Musée Rath, ouverture qui a lieu cinq jours de la semaine pendant deux heures. La Classe d'industrie a joint à cette ouverture celle de sa bibliothèque qui se trouve dans le même local.

Musée académique.

Les Cabinets de physique et de mécanique n'ont pas reçu d'accroissement pendant l'année 1847. Le cabinet de chimie a acquis un grand creuset de platine du poids de 154 grammes, et une table en porphyre de Suède.

La Collection de minéralogie a reçu quelques dons remarquables, en particulier celui de M. Eugène Mussard qui consiste en 46 échantillons de minéraux de Sibérie, parmi lesquels se trouve une pépite d'or natif.

L'Administration a acheté une jolie suite de cristaux de soufre de Sicile, remarquables par leur grosseur et leur netteté.

Le Cabinet d'anatomie comparée s'est augmenté de 40 squelettes, dont le plus important est celui de l'éléphant qui a paru à Genève sous le nom de Miss Dejeck, et qui a été préparé par M. le docteur Mayor, qui en a fait don au Musée.

La plus remarquable des pièces dont s'est enrichie la

galerie des mammifères, est un très-bel élan mâle de Suède, donné par M. Ph. Plantamour.

Les collections de mollusques et d'articulés se sont augmentées de quelques dons de MM. A. Prévost, docteur ès sciences, André Melly, Myard, etc.

MM. Michelin, Requin, Rochette, et particulièrement M. le professeur Pictet, ont fait aussi quelques dons qui ont augmenté la collection des débris fossiles réunis au Musée.

Le médaillier s'est enrichi de 172 pièces dont 121 en argent, la majeure partie de cette acquisition provient des dons de M. Frédéric Soret qui à lui seul a donné 80 pièces d'argent, parmi lesquelles il s'en trouve un grand nombre d'orientales, et de MM. Rouff, et Pictet et de M^{me} Odier-Odier.

M^{mes} Duval-Töppffer et Puerari-Mirabaud, ont donné également quelques objets d'antiquité.

Observatoire.

Les travaux de la Commission de l'Observatoire ont suivi leur marche régulière habituelle. Le concierge qu'elle avait nommé à la fin de 1846, M. Maurer, est entré en fonctions dès le 1^{er} janvier 1847, et il s'est acquitté jusqu'à présent de ses fonctions avec une assiduité qui a satisfait pleinement la Commission.

L'établissement de l'Observatoire continue à être entretenu de manière à faire honneur à Genève. L'astronome adjoint a réussi à observer un grand nombre de fois la nouvelle planète découverte par M. Leverrier. Elle a été successivement observée à la lunette méridienne et à l'équatorial.

Le système des observations météorologiques a été

considérablement étendu depuis le commencement de l'année 1847; tous les éléments météorologiques sont maintenant notés huit fois par jour, depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir; c'est le concierge qui est chargé de ces observations et qui les note avec une grande exactitude.

L'Administration de l'Observatoire continue à publier le résultat de ses travaux dans la Bibliothèque universelle.

La pendule de Schelton a été, comme par le passé réglée tous les jours sur le temps moyen, à l'usage des horlogers qui peuvent aller comparer leurs montres tous les jours et à toute heure.

Le nombre croissant des horlogers qui usent de cette faculté prouve l'utilité de la mesure prise par l'administration de l'Observatoire.

Jardin botanique.

Le froid du commencement de l'hiver de 1846 à 1847 a fait beaucoup de mal au jardin; étant arrivé dans un moment où la végétation n'était pas complètement arrêtée, et où les précautions n'étaient pas encore prises, il a fait périr un grand nombre d'arbustes à feuilles persistantes, de rosiers et même de plantes vivaces. La collection de vignes a perdu aussi beaucoup de souches. On a semé 3,371 espèces pour remplacer les vides dans les platebandes, mais les intempéries du printemps n'ont pas amené un bon résultat de ces semis.

L'administration s'est mise tout de suite en mesure pour réparer ces dégâts.

Les plantes alpines, cultivées sur un petit monticule de tuf, ont eu un véritable succès.

Une collection de maïs assez nombreuse a donné cette année de beaux produits.

Une nouvelle collection de poiriers a été plantée entre la serre et le Calabri.

Vingt personnes ont demandé des autorisations pour recevoir habituellement des échantillons de plantes à étudier ou à dessiner. Ce nombre est de 7 inférieur à celui de 1846, année où le zèle avait été extraordinaire.

Le nombre de bons accordés pour des boutures ou plantes enracinées a été de 97. On a donné en outre, sans autorisation écrite, des graines, des greffes d'arbres fruitiers et des chapons de vigne au moment de la taille.

Le Directeur a cru convenable de faire faire des volets, soit planches mobiles, pour couvrir la serre chaude en hiver. Depuis la construction des châssis en fer, on s'était aperçu d'une perte plus grande de calorique, résultant de la conductibilité du métal. En outre, les paillassons exposés à la pluie et à la neige ne durent que deux ans, et leur renouvellement entraîne une forte dépense. En couvrant les paillassons pendant la nuit de volets en bois, on peut espérer : 1° Une conservation plus grande de la chaleur, et peut-être une économie de bois ; 2° Une économie sur le renouvellement des paillassons. La dépense de ces volets (bois et vernis) s'est élevée à 288 fr. 6 c.

École de gymnastique.

Le chiffre total des élèves des leçons publiques s'est élevé, dans l'année 1846-47, à 118 ; l'année précédente, il avait été de 164. Il y a donc eu pour l'année qui nous occupe une diminution de 46 élèves, mais le chiffre de 118 est encore supérieur de 15 à ce qu'il était, il y a deux ans.

La surveillance des jeux a été augmentée. M. Voirier, ancien aide de gymnastique, a été chargé d'assister M. Rosenberg dans les leçons publiques.

Les jeux de gymnastique des Promotions ont présenté plus d'accord et d'ordre que l'année précédente; le nombre des élèves façonnés aux exercices a été aussi plus considérable.

Bains publics.

Les bains publics établis dans les fossés de la Coulouvrière et de Rive continuent à être assidûment fréquentés; la moyenne des baigneurs qui s'y sont rendus chaque jour pendant les trois mois de leur ouverture en 1847, a été de mille environ. Malgré cette affluence, l'Administration n'a eu à déplorer aucun accident, grâce à l'active surveillance exercée dans ces établissements.

Le Conseil administratif a été appelé à s'occuper des moyens de construire sur le Rhône des bains fermés. Le besoin d'un pareil établissement se fait vivement sentir. Mais jusqu'à présent il n'a pas été possible de trouver dans l'enceinte de la ville un emplacement convenable pour une construction de ce genre-là.

Relief du Mont-Blanc.

Le relief du Mont-Blanc, par M. Sené, dont le Conseil municipal a décrété l'acquisition le 25 septembre de l'année dernière, a été transporté du grenier à blé de Rive, où il était déposé, dans une salle du bâtiment de la Grenette, que le Conseil administratif a fait établir pour recevoir ce bel ouvrage. M. Sené a monté le relief dans ce local, en y faisant les réparations nécessaires, et mainte-

ment il est prêt à pouvoir être montré au public. Le Conseil administratif s'occupe à faire le nécessaire pour que cette exhibition puisse commencer prochainement.

Messieurs, en terminant ce rapport de l'exercice de 1847, nous dirons quelques mots sur les principaux faits de l'Administration municipale du commencement de l'année dans laquelle nous sommes; cela nous paraît un complément assez nécessaire de l'aperçu que nous venons de vous soumettre. Comme l'année précédente, le Conseil administratif a fait confectionner des soupes économiques qui ont eu un plein succès. Une association s'est formée pour faire confectionner à bon marché tout ce qui est nécessaire à l'alimentation. Elle nous a demandé l'usage des cuisines de Chantepoulet, une salle et des dépendances. Nous lui avons concédé à bien-plaire l'usage de ces locaux, pensant qu'une institution de ce genre, qui peut avoir en tout temps son utilité, en présentait surtout dans l'état de malaise où se trouvait une partie de la population.

La confection des vestes-capotes pour les sapeurs-pompiers a commencé à la suite d'une adjudication; elle va se poursuivre avec activité. Les réparations fondamentales du pont des Bergues que vous aviez décidées sont en voie d'exécution; les pièces de bois atteintes par la pourriture ont été trouvées plus nombreuses qu'on ne s'y était attendu.

Pensant qu'il était du devoir du Conseil municipal de s'occuper de l'état de gêne dans lequel se trouve une partie des citoyens, vous avez sur la proposition du Conseil administratif voté 20,000 francs pour les travaux exécutés par les ouvriers qui n'ont pas d'ouvrage.

Le Conseil administratif, d'après une décision du Conseil d'état, a dû se mettre à administrer directement la caisse de la commune de Genève.

Enfin, un fait important pour la Municipalité, est celui de la réception des immeubles provenant de la Société économique qui devaient être remis à la commune de Genève. Les archives de ces immeubles ont aussi été remises à la Ville, et sont maintenant dans les bureaux du Conseil administratif.

Si vous trouvez, Messieurs, que le Conseil administratif tout en ne restant pas inactif, n'a cependant pas encore opéré un grand nombre d'améliorations, nous serons complètement de votre avis. Ce n'est certes pas le désir qui lui a manqué, mais vous comprenez tous la raison qui l'a empêché de vous faire plus de propositions qu'il ne vous en a présentées. Cette raison est la raison financière; aussi se préoccupe-t-il de lever le plus possible cet obstacle, et d'augmenter les ressources de la Ville. Il a nommé récemment une Commission préconsultative sur cet objet, prise parmi les membres du Conseil municipal; et ayant trouvé les vues de cette Commission d'accord avec les siennes, il vous présentera prochainement un projet d'arrêté ayant pour but d'améliorer la situation financière de la Ville. Alors des projets momentanément suspendus pourront être repris, et ce sera une véritable satisfaction pour le Conseil administratif de voir se traduire en faits ses vifs désirs d'améliorations pour la commune de Genève, comme pour le Conseil municipal, ce sera un plaisir non moins vrai, nous n'en doutons pas, de nous éclairer et de nous aider dans cette œuvre.



